

RESTAURATION DES MARES BOCAGÈRES : UNE ÉTUDE NATURALISTE MET EN LUMIÈRE LES BÉNÉFICES DE CES TRAVAUX SUR LA BIODIVERSITÉ

ENVIRONNEMENT / BIODIVERSITÉ

La Communauté de communes des Vallées du Haut-Anjou (CCVHA) met en œuvre depuis 2018 un ambitieux programme de restauration des mares bocagères. Objectifs : préserver les ressources naturelles, améliorer le fonctionnement de ces milieux naturels et soutenir la biodiversité. A la demande de la CCVHA, le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Loire Anjou a mené une étude sur un échantillon de 64 mares restaurées. Les conclusions mettent en évidence les bénéfices de ces travaux sur la biodiversité et leur importance pour les milieux naturels.

Depuis plusieurs décennies, les mares bocagères subissent un déclin alarmant. Ces milieux aquatiques pourtant cruciaux pour la biodiversité sont victimes de la perte de leur usage et du manque d'entretien. Pour inverser cette tendance, la CCVHA, en partenariat avec l'association EDEN, mène un ambitieux programme de restauration afin de redonner vie à ces petites zones humides : 126 mares bocagères ont ainsi été restaurées depuis 2018.

La CCVHA a souhaité mesurer l'impact de ces travaux, notamment sur les espèces locales. Le CPIE Loire Anjou a été missionné pour conduire une étude et réaliser des suivis naturalistes sur un échantillon de 64 mares entre 2022 et 2024.

Des résultats très prometteurs

Les résultats de cette étude révèlent une augmentation significative de la biodiversité après restauration et donc une action bénéfique des actions de restauration pour la faune et la flore :

- **Odonates (libellules)** : Le nombre moyen d'espèces par mare est passé de 1,66 à 7,19. Aucune espèce n'a disparu, et certaines, comme l'agrion mignon ou les orthétrums, ont particulièrement profité de ces nouveaux habitats.
- **Amphibiens** : De 1,75 espèce en moyenne par mare avant travaux, ce chiffre est monté à 3,47 après restauration. Le triton palmé, la grenouille verte et la grenouille agile figurent parmi les espèces les plus répandues tandis que le triton crêté a colonisé deux fois plus de mares qu'avant les travaux.
- **Flore aquatique** : Le nombre moyen d'espèces végétales a triplé, passant de 4,44 à 13,55 par mare, témoignant de la revégétalisation rapide des habitats.

Quel que soit le groupe étudié, le nombre d'espèces est en moyenne 2 à 4,5 fois plus important après restauration et les milieux sont rapidement recolonisés après les travaux.

Une dynamique à poursuivre

Au-delà de la biodiversité, ces mares restaurées jouent un rôle clé dans la régulation des eaux, le maintien des paysages et la sensibilisation du public. Leur restauration s'impose donc comme une solution efficace pour protéger et valoriser notre patrimoine naturel.

L'inventaire exhaustif des mares bocagères réalisé dans le cadre de ce projet a permis d'identifier environ 3 000 mares sur le territoire intercommunal. Face à ces résultats encourageants, la CCVHA prévoit de poursuivre ses efforts avec 15 nouvelles mares restaurées par an sur son territoire.

A ce jour, toutes les mares publiques du territoire qui pouvaient être restaurées ont bénéficié d'une campagne de travaux. Les propriétaires et exploitants agricoles qui possèdent une mare bocagère à restaurer et souhaitent s'intégrer à ce programme peuvent contacter l'Association Étude Des Équilibres Naturels (EDEN) : 02.41.77.07.59 - a.rousseau@eden49.com (demande de prise en charge à réaliser entre le 1er septembre et 31 novembre pour une réalisation l'année suivante).

Retrouvez les résultats de l'étude complets sur : valleesduhautanjou.fr/restauration-des-mares-bocageres/



- CONTACT PRESSE -

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DU HAUT-ANJOU
Responsable communication – Blandine PARIS 06.26.25.46.46
Communication@valleesduhautanjou.fr